



COMMUNE DE VÉTROZ

L'Administration communale de Vétroz soumet à l'enquête publique la demande suivante, déposée par :

- **Llukas Engj, Route des Iles 26, 1963 Vétroz, pour le remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur, parcelle 495, folio 4, Route des Iles 26, au lieu-dit « La Monneye », zone Résidentielle 0,3 (DS II), coordonnées 2/587/393 / 1/118/978.**
- **Silva Ferreira Ana Paula et Murias Da Silva Santos Alberto Manuel, Route Cantonale 198, 1963 Vétroz, pour la construction d'un couvert et d'une pergola (mise en conformité), parcelle 4617, folio 14, Route Cantonale 184, au lieu-dit « Magnot », zone Résidentielle 0,3 (DS II) et zone Village et hameaux (DS III), coordonnées 2/586/657 / 1/118/763.**
- **Fontannaz Chloé et François, Chemin du Broccard 12, 1955 Chamoson, par le bureau d'architecture Bernard Moix SA, Rue de l'Eglise 19, 1950 Sion, pour la modification du projet autorisé (réduction des volumes), parcelles 8850 et 14726, folio 8, Rue de Conthey 27 et 29, au lieu-dit « Tsan Usou », zone Résidentielle 0,3 (DS II), coordonnées 2/588/505 / 1/119/455.**

Les intéressés peuvent prendre connaissance du dossier et des plans au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, à l'encontre de ces demandes, dûment motivées, devront être adressées, sous pli chargé (recommandé), à l'Administration communale dans un délai de 30 jours, à partir de la publication au Bulletin officiel.

Vétroz, le 9 septembre 2022

L'Administration communale
